



DÉNEIGEMENT
TRIFLUVIEN
Dénéigement résidentiel

819-377-5722
deneigementtrifluvien.com



3680, rue de Turenne, Trois-Rivières (QC) G8Y 6H7

Hiver 2016-2017

Bonjour,

Dénéigement Trifluvien inc., chef de file dans son domaine, comptant une flotte de plus de 40 véhicules de déneigement, est fière de vous offrir un service matinal, efficace, consciencieux et rapide.

Fonctionnement du service de déneigement

- Le déneigement est effectué lorsqu'il y a accumulation de neige dépassant 5 cm (2 po).
- Une première visite avant 7 h pour un départ garanti ou selon le début des précipitations et l'horaire de la voirie.
- Si les précipitations se poursuivent, nous ferons en sorte que le client soit en mesure d'entrer dans son allée et d'en sortir.
- Si les précipitations sont terminées, le déblaiement complet se fera durant la journée.
- Afin de vous offrir un meilleur service, nous vous demandons de libérer votre stationnement pour **8 h le matin**, si les précipitations sont terminées.

Nos véhicules de déneigement sont équipés des toutes dernières technologies adaptées à tous les types de revêtement de cour. De plus, sur nos balises, nous utilisons un code de couleurs qui nous indique quel est le revêtement de votre cour, ce qui nous permet de prendre les précautions nécessaires.

Nos véhicules sont en fonction du 15 octobre au 15 avril de chaque année.

Vous pouvez payer en personne, en argent, par carte de crédit ou par Interac, par chèque ou par paiement électronique (Desjardins, Banque Nationale et BMO).

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour tout autre renseignement.

Au plaisir de vous servir et merci de votre confiance!

Votre équipe de déneigement

Visitez notre site Web

deneigementtrifluvien.com

GUIDE DU DÉNEIGEMENT



DÉNEIGEMENT TRIFLUVIEN

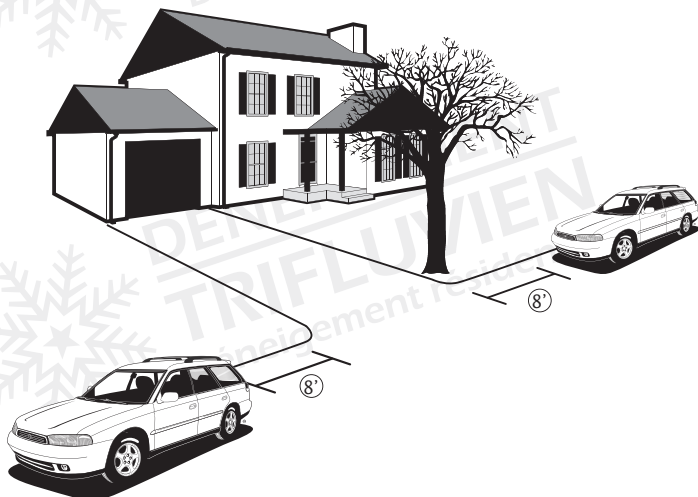
Déneigement résidentiel



LAISSEZ UN ESPACE MINIMUM DE 6 PIEDS ENTRE LA RUE ET LE VÉHICULE.



TAILLEZ TOUTES LES BRANCHES POUVANT NUIRE AU DÉNEIGEMENT.



LIBÉREZ LE STATIONNEMENT APRÈS NOTRE PREMIÈRE VISITE ET LAISSEZ LES VÉHICULES À UNE DISTANCE DE 8 PIEDS DE LA LIMITE DU STATIONNEMENT.



LAISSEZ UN ESPACE MINIMUM DE 6 PIEDS ENTRE LA RUE ET L'ABRI D'AUTO.



METTRE DU SEL OU DE L'ABRASIF AFIN D'ÉLIMINER LES CONDITIONS GLACÉES, (SURTOUT DANS LES PENTES).



SI VOUS PELLETEZ LA NEIGE DEVANT VOTRE PORTE DE GARAGE OU SUR VOS MARCHES, VEUILLEZ LA DÉPOSER AU CENTRE DE VOTRE STATIONNEMENT, ET CE, AVANT NOTRE SERVICE DE NETTOYAGE COMPLET. N'ENTASSEZ PAS LA NEIGE TROP HAUT.



NE LAISSEZ AUCUN OBJET DANS LE STATIONNEMENT (P. EX. POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE, FILS ÉLECTRIQUES, ETC.) POUVANT NUIRE AU DÉNEIGEMENT.